

Paris le 02 fev. 2024

TOUCHE PAS À MON POSTE FIXE

Le télétravail est devenu monnaie courante, notamment en raison de la distance entre nos lieux de travail et nos domiciles. Cependant, sa promotion ne vise qu'à accroître la productivité tout en réduisant les coûts. Et ce n'est pas l'indemnité de 2,5 euros par jour de télétravail pour un maximum de 220 euros annuels qui viendra compenser les dépenses prises en charge par le et la télétravailleuse pour exercer son activité professionnelle à son domicile.

Solidaires Finances Publiques défend un télétravail encadré, sur la base du volontariat, et garantissant la réversibilité.



Avec la généralisation du télétravail, nos bureaux se vident. L'administration, pour réduire les coûts immobiliers, envisage désormais le flex office (pas de bureau attitré) et le flex desk (moins de bureaux que d'agents). Mais, dès lors, comment garantir la réversibilité de l'autorisation de télétravail dans ces conditions ? Serons-nous forcés de travailler à distance puisque nous n'aurons plus une place attitrée pour travailler dans les locaux de l'administration ? Par ailleurs, quels sont les effets du flex office sur la qualité de notre travail, le service rendu aux usagers, usagères et la santé des agents, agentes ?

Le flex office n'est pas une solution miracle, mais un risque bien réel pour notre santé. Outre les risques immédiats de transmission d'agents infectieux dans un espace ouvert, il aggrave les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), déjà préoccupants dans les bureaux classiques.

La mobilité constante et le changement fréquent de poste de travail remettent en cause l'ergonomie du mobilier et du matériel informatique. Certains collègues ayant des situations particulières pourraient également faire l'objet de discriminations.

Le flex office réduit le travail à sa dimension physique, négligeant ses aspects symboliques et psychologiques essentiels. Le changement constant d'espace, imposé par le flex office, intensifie la charge cognitive et entrave les relations sociales. Comment peut-on tisser des liens solides avec des collègues lorsque l'on partage un espace de travail seulement quelques heures par semaine ? En mettant fin aux rencontres quotidiennes, aux échanges informels et aux rituels qui soudent notre communauté, le flex office menace de détruire l'âme même de notre environnement de travail. Travailler ne devrait jamais nous faire sentir perdu et seul, évoluant jour après jour dans un espace anonyme où nous ne serions plus que des ombres passagères sans attache ni reconnaissance.

Nous nous opposons à cette évolution qui sacrifie la santé et la qualité de nos relations de travail pour une prétendue efficacité.

Les bureaux attitrés sont essentiels pour un travail productif et significatif, représentant notre identité au sein de la DGFIP. Ils favorisent la coopération et l'appartenance. L'obligation de l'employeur de garantir notre santé et sécurité au travail ne doit pas être oubliée. **Devant le manque d'informations fiables sur ces nouvelles formes d'organisation, Solidaires Finances Publiques exige une évaluation approfondie de leurs effets sur notre santé et l'exercice de nos missions.**

Nous refusons cette dégradation de nos conditions de travail pour des économies budgétaires. Nous avons droit à un espace de travail dédié, respectueux de notre dignité et propice à la réalisation de nos missions. Refusons d'être dépossédés de notre lieu de travail, de nos outils de travail !

Pour nous contacter : contact@solidairesfinancespubliques.org